

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE RIVIERES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2016

L'an deux mille seize, le douze décembre à 20h30, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

Présents : CHOPO Guy, COMMENGE Hélène, DON Daniel, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, PENNE Stéphane, ROBERT Adrien, SAINT-JEAN Marylis, SEBI Carine.

Absents excusés : DONNAINT Cédric, JACQUET Julie.

Absents : CASAGRANDE Hervé, SEGAS Sophie.

Procurations : DONNAINT Cédric à HERIN Christophe.

Secrétaire de séance : MAUREL Jean-Claude.

Monsieur Le Maire demande à ajouter une délibération à cette séance concernant :

- *Décision Modificative (voirie)*

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

2016/060 – Délibération : Création d'emploi d'Adjoint Technique 2^{ème} classe

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison de la satisfaction d'un agent déjà en poste ayant enchainé plusieurs CDD, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent à temps non complet, au 15 décembre 2016.

Pour : 11

Contre 0

Abstention : 0

2016/061 – Délibération : Renouvellement CDD d'un agent technique

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le renouvellement d'un agent déjà en poste sur le temps ALAE & NAP donnant entière satisfaction. Un nouveau CDD est proposé en faveur de Latifa BOUBKER, à compter du 15 décembre 2016, jusqu'au 7 juillet 2017 inclus, à raison de 21H00 travaillées/19H30 payées par semaine.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2016/062 – Délibération : Réintégration d'un agent d'animation

Monsieur Le Maire explique qu'en raison du développement du projet d'accueil périscolaire causé par la dissolution du SSMSP, Madame Marie-Pascale BUSQUETS, en disponibilité depuis le 1^{er} août 2015 a demandé à être réintégrée dans

les effectifs du personnel de la mairie de Rivières où elle occupera les mêmes fonctions, à compter du 15 décembre 2016. Cette réintégration implique l'augmentation de son temps de travail, passant de 21h à 35/35°.

La Communauté d'Agglomération l'intégrera ensuite dans le volume horaire qu'elle jugera nécessaire.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2016/063 – Délibération : Revalorisation de primes en faveur d'un agent d'animation

Comme expliqué ci-dessus, Marie-Pascale BUSQUETS réintègre les effectifs mais ses missions et responsabilités ont évoluées depuis qu'elle a quitté les effectifs.

En attendant l'obtention du concours catégorie B d'Adjoint d'Animation, il est proposé aux Elus de revaloriser son salaire de la façon suivante :

- Augmentation de la NBI passant de 15 à 20 points, soit 93,16€ brut ;
- Augmentation de l'IAT passant du coefficient 4 à 8 (*à accorder entre 0 et 8*), soit 309,53€ brut ;
- Augmentation de l'IEMP passant du coefficient 2,9 à 3 (*à accorder entre 0,8 et 3*), soit 288,25€ brut ;

Soit une augmentation de 386,17€ brut de primes/indemnités par mois, à compter du 15 décembre 2016.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2016/064 – Délibération : Indemnité en faveur d'un agent d'animation

Nathalie LEGUEVAQUES exerce les fonctions de Directrice de l'ALAE multi-sites depuis 3 ans (*1 an de remplacement de la Directrice en arrêt maladie, et 2 ans sous dérogation*). Son salaire n'a jamais été revalorisé prenant en compte les missions et responsabilités que cela engendre. Pour cela, un rappel de 1 020€ net doit être régularisé sur le prochain bulletin de salaire.

En dehors de la rétroactivité ci-dessus précisée, il est proposé de compléter son salaire actuel par une prime IAT au coefficient égal à 2 (*à accorder entre 0 et 8*), soit 70,74€ net à compter de décembre 2016.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2016/065 – Délibération : Titularisation d'un agent technique au 20 janvier 2017

Madame Christine JEANTOU-VILLERET, en application du Code des Collectivités Territoriales, arrive au terme de sa stagiairisation laissant place à sa titularisation à compter du 20 janvier 2017. Le temps de travail reste inchangé.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération : Modification du règlement intérieur du personnel communal

Le groupe de travail réunissant des représentants d'Elus et du Personnel ont trouvé un accord sur les restes de repas du midi afin que chaque agent intéressé puisse consommer les repas de la veille, limitant ainsi le gaspillage alimentaire. Cet avantage en faveur du personnel sera rajouté dans le règlement intérieur communal.

Renseignements pris auprès du Centre de Gestion et de Tarn et Dadou, il est nécessaire de reporter cette délibération.

2016/066 – Délibération : Fonds de concours (investissement voirie)

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'un fonds de concours d'un montant de 16 040€ a été alloué à la commune pour l'année 2016. La Communauté de Communes de Tarn et Dadou va être sollicitée pour une demande de fonds de concours dans le cadre de projet de travaux de voirie FAVIL.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2016/067 – Délibération : Décision Modificative

Afin de pouvoir payer la facture « Acompte n°2 » relatif aux travaux de voirie 2016, dont les crédits sont insuffisants à l'article 218, il est nécessaire de procéder à une décision modificative comptable.

- Article 231 – opération Mobilier Aiguelèze : - 2 923€
- Article 218 – opération FAVIL : + 2 923€

Les Elus sont invités à donner leur avis sur cette opération comptable.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2016/068 – Délibération : Convention de gestion « Baignade en milieu naturel »

Il s'agit d'une convention de prestation de service pour la surveillance de la baignade de Rivières, passée entre le SMRT et la commune de Rivières, ayant pour objet de définir les conditions par lesquelles le SMRT assure la prestation de surveillance de la baignade aménagée de Rivières pour le compte de la commune de Rivières afin que l'ensemble des communes accueillant une baignade puisse bénéficier d'une surveillance 7 jours sur 7 (mutualisation d'un nageur sauveteur) et d'un même niveau de sécurité.

La présente convention définissant la gestion des ressources humaines, les modalités de fonctionnement et responsabilités, les obligations, modalités financières, etc... est prévue pour la durée de la saison balnéaire, à compter du 02/07/2016.

Les Elus sont invités à valider la-dite convention.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

Rappel - Vœux des Elus

- Cette année, le repas des Aînés et les vœux des Elus à la population auront lieu le même jour : **le samedi 7 janvier 2017**.
- La population sera conviée ce jour-là vers 17h00 autour d'un goûter, à la suite du repas offert aux Aînés à midi.
- Cette année, les Elus organiseront un goûter avec les agents le vendredi 16 décembre à 18h30. Ceux-ci seront

également conviés lors des vœux à la population le samedi 7 janvier.

Installations classées - carrières

Un arrêté Préfectoral est paru en date du 14 novembre 2016 autorisant la SAS AGREMATS à exploiter une carrière de sables et graviers ainsi qu'une installation de lavage et criblage des matériaux sur la commune de BRENS.

Une enquête publique est en cours sur l'extension de cette carrière et suscite quelques appréhensions notamment de la part des habitants de Rivières.

En conclusion, le conseil municipal sera vigilant sur le respect des prescriptions édictées par l'arrêté afférent et s'engage à ce que toute infraction constatée soit portée à la connaissance de la gendarmerie nationale de Gaillac, avec dépôt de plainte.

Association Triple A

Les membres de cette association sollicitent le renouvellement de cette manifestation de concerts en septembre 2017, accord de principe accepté après débats.

Des propositions de mouvements culturels pour ce même site identifié comme lieu de siège artistique ont été évoqués lors d'une présentation effectuée par des intervenants des milieux culturels.

Vente de matériel de tonte d'espaces verts

Afin de pourvoir au remplacement de ces matériels peu utilisés, par des outils plus adaptés aux travaux à exécuter, il a été décidé de mettre en vente :

- Le tracteur tondeuse « John Deere » pour un montant de 2 000€
- La débroussailleuse tractée 1 500€
- Le tracteur kubota avec plateau de tonte 10 500€

Enquête publique en cours

L'enquête publique sur le déclassement des voies et parkings et la modification n°1 du PLU en cours, sera close le vendredi 16 décembre 2016 à 17h00.

Quelques remarques modestes ont été effectuées sur la pertinence du déclassement des voies.

Des remarques plus acerbes ont été transcrites par lettres ou lors d'entretiens avec le Commissaire Enquêteur, le plus souvent relevant d'intérêts particuliers sur la privatisation des parkings.

Le Commissaire Enquêteur rendra son rapport courant janvier à partir duquel le Conseil Municipal devra statuer.

Une synthèse des observations sera effectuée et communiquée aux membres du conseil municipal à l'issue de l'enquête publique.

Projet d'aménagement paysager autour du périmètre piscine du site d'Aiguelèze

Monsieur QUERCY de l'Ecole Fonlabour travaille sur l'élaboration d'un projet complémentaire d'arborisation et d'aménagement paysager autour de la baignade en milieu naturel, qui fera l'objet d'une présentation ultérieure avec devis.

Les membres du Conseil Municipal ont proposé leur service quant à la plantation d'arbres et de haies dans le cadre de ce projet paysager.

Fin de la séance : 22h15

La date du prochain Conseil Municipal sera fixée ultérieurement.

DELIBERATIONS	THEME
2016/060	Délibération : Création d'emploi d'Adjoint Technique 2 ^{ème} classe
2016/061	Délibération : Renouvellement CDD d'un agent technique
2016/062	Délibération : Réintégration d'un agent d'animation
2016/063	Délibération : Revalorisation de primes en faveur d'un agent d'animation
2016/064	Délibération : Indemnité en faveur d'un agent d'animation
2016/065	Délibération : Titularisation d'un agent technique au 20 janvier 2017
2016/066	Délibération : Fonds de concours (investissement voirie)
2016/067	Délibération : Décision Modificative
2016/068	Délibération : Convention de gestion « Baignade en milieu naturel »

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2016.

Hervé CASAGRANDE <i>Absent</i>	Guy CHOPO	Hélène COMMENGE	Daniel DON	Cédric DONNAINT <i>Procuration à Christophe HERIN</i>
Christophe HERIN	Julie JACQUET <i>Absente excusée</i>	Cyril MANEN	Jean-Claude MAUREL	Stéphane PENNE
Adrien ROBERT	Marylise SAINT-JEAN	Carine SEBI	Sophie SEGAS <i>Absente</i>	